

Commune
De
INGSHEIM



Département du Bas-Rhin
Arr. de Strasbourg - Campagne

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juillet 2015

Sous la Présidence de M. GROSS Dominique, Maire
Elus : 11 – En fonction : 11 – Présents : 10

Absents :

M. MATTERN (excusé)

Procurations :

M. MATTERN à Mme BOISSEAU

Projet d'implantation du Réseau Numéricâble Lotissement les Primevères

Le Conseil municipal aborde la thématique du raccordement au réseau Numéricâble au niveau du nouveau Lotissement. Pour se faire, un devis de 3500€ HT est présenté à la commune.

Afin de statuer sur le besoin, le maire a procédé à une enquête auprès des nouveaux usagers. Cette dernière n'a pas relevé de réel besoin, et le retour d'informations à ce sujet n'a pas été suffisant pour estimer que la dépense soit nécessaire.

Vu les résultats de l'enquête auprès des administrés du lotissement les Primevères ;

Vu le montant des travaux à engager pour se raccorder au Réseau NUMERICABLE ;

Et après avoir discuté de façon collégiale, le projet de raccordement au réseau Numéricâble est pour l'instant abandonné.

Validation des travaux de réfection des voiries communales et demande de subvention CG

Dans le cadre des travaux de réfection des voiries communales (rue des jardins ; rue du Houblon ; rue du Printemps ; rue des bergers ; rue des seigneurs devant Mr JM Kaufmann), il y a lieu de procéder à la réfection des voiries communales.

Après délibération, le Conseil Municipal s'engage à faire réaliser les travaux pour un montant de 53479 € HT selon les devis de la société GCM annexés à la présente délibération.

Le plan de financement est axé sur un :

- Autofinancement à hauteur de 15%
- Subvention à hauteur de 36%
- Une ligne de prêt à valider au budget 2015 à hauteur de 49%

A ce titre, le Conseil municipal sollicite les subventions du Conseil Général sur la base des montants de 150.000€ prévus au Contrat de Territoire.

Voté à l'unanimité.

Décisions modificatives budgétaires

Le Conseil émet un avis favorable pour la réalisation des écritures comptables visant à équilibrer les comptes listés ci-après afin de mandater les différentes opérations à venir jusque fin décembre 2015 concernant :

Les frais de fonctionnement et d'investissements du SIVU.

Le versement des subventions scolaires favorisant les voyages scolaires.

Les intérêts des prêts, suite au remboursement de caution de Melle Lerdung

Compte 022

- 2365€

Compte 6574 (subventions)	+ 65€
Compte 6554 (organismes de regroupement)	+ 2300€
Compte 21312 (bâtiments scolaires)	- 15000€
Compte 2041582 (autres groupements)	+ 15000€
Compte 020	- 400€
Compte 1641 (emprunts)	+ 400€

Voté à l'unanimité.

Subventions d'aide aux voyages scolaires 2015

Vu la délibération du 06/03/2015 et du 09/07/2015 ;

Vu les crédits portés à l'article 6574, le Conseil valide les subventions suivantes :

GILLIG Aline pour un montant de 25€

PEYRE Alison pour un montant de 25€

PEYRE Alexia pour un montant de 25€

PIOT Margaux pour un montant de 25€

MARCHETTI Rose-Eléa pour un montant de 25€

Voté l'unanimité.

Principe de COMMUNES NOUVELLES

Suite à l'accord de principe validé par délibération du Conseil Municipal du 13/05/2015 pour l'acceptation et l'adhésion à la réflexion au principe de Communes Nouvelles, les premières réunions de travail se sont tenues entre les 6 communes approchées. Duntzenheim et Walltenheim ont pris la décision de ne pas se rapprocher de notre entité à créer, préférant d'autres pôles territoriaux plus en adéquation à leurs besoins.

Les quatre communes concernées seront WINGERSHEIM / MITTELHAUSEN / HOHATZENHEIM et GINGSHEIM.

Une prospective financière est actuellement en cours et les inquiétudes telles que le devenir du personnel dans sa globalité, le statut des élus en place ou encore les bases des fiscalités communes etc... ont été levées par la partie juridique du bureau d'études mandatées à cet effet.

Plusieurs réunions sont encore attendues sur le mois d'août et il sera demandé aux communes historiques de se positionner en Septembre 2015 afin que le préfet soit saisi en Octobre 2015.

Le Maire rappelle aux conseillers que si la charte de cet été ne devait pas satisfaire pleinement les élus de GINGSHEIM, nous aurions encore la possibilité statutairement de faire marche arrière et d'invalider notre accord de principe d'adhésion.

Point divers

1/ Le maire précise être toujours en relation avec la Foncière du Rhin et Topos quant à la situation à trouver afin de résoudre le souci de voirie de la Rue des Primevères (écoulement des eaux de ruissellement vers la noue en cas de fort orage). Une proposition technique a été envoyée cependant elle ne satisfait pas M. Gross. L'affaire suit son cours chez la Foncière du Rhin.

2/ M. Gross a pris contact avec les cautionnaires de Melle LERDUNG. Ces derniers ont été avertis de la procédure en cours de recouvrement des loyers impayés.

3/ M. HOFSTETTER rappelle à tous la soirée du 13 juillet à venir et demande aux conseillers d'être présents afin d'aider les bénévoles de la salle des Fêtes de moins en moins nombreux.

Certaines personnes se portent volontaires et un planning intégrant la mise en place et le nettoyage est ainsi remis à Mickael Mattern.

Le Maire clôture la séance à 22h30

Registre de Procès-verbal du Conseil municipal du 09/07/2015

Rendu exécutoire le 10/07/2015

Et la transmission en préfecture le 10/07/2015.

Le Maire,

Dominique GROSS